



**Compte-rendu
Commission Prisons du jeudi 5 janvier 2023
En visioconférence**

Pilote : Dr Jean-Luc Boussard

Présent.e.s (17) :

Dr AUDINET-POTIER Gaëlle, PH CH Versailles

Mme BADA Jennifer, Coordinatrice COREVIH IDF Ouest

Dr BOUSSARD Jean-Luc, Médecin retraité

Mme BOST Solène, Coordinatrice, Association AREMEDIA

Mr CONAN Yoann, Etudiant en master santé publique rattaché à l'unité santé publique de Melun

Mme GERBE Juliette, TEC, COREVIH IDF Ouest

Dr GOYET Frédéric, Référent médical VIH-IST-Hépatites, ARS

Mme JAUMALLY Dalila, Infirmière, Hôpital Maison Blanche CAARUD Boréal

Mme Legros Fanny, Chargée de communication, COREVIH IDF Ouest

Dr Leroy Pierre, PH GHSIF Melun, Unité de santé publique

MARTINOT-LAGARDE Isaure, Chargée de mission santé publique, COREVIH IdF Est

Dre NGUYEN TAN LUNG Rose, Médecin coordinateur Réseau Périnatal IF Sud

M. NOUIOUAT Ridha, Responsable thématique milieu pénitentiaire, Sidaction

Monsieur ROUKAS Hicham, TEC, COREVIH IDF Est

Mme THIRAUT Ava, Cheffe de projet santé des personnes détenues/retenues, ARS

Dr VALANTIN Marc-Antoine, PH, Hôpital Pitié-Salpêtrière, AP-HP

Dr VIGNIER Nicolas, Médecin Infectiologue, Avicenne

Excusé.e.s (5) :

Dr AHOUNTO-CHASPOUL Marie, Conseillère médicale nationale pour la santé des personnes sous-main de justice

CHERON Mathieu, Référent actions en milieu carcéral, CAARUD Interlud'77

Mme ROSATI Cristina, Journaliste, Comité des Familles

Pr ROZENBAUM Willy, Président, COREVIH IDF Est

Dr SILBERMANN Benjamin, PH, Unité de Consultations et de Soins Ambulatoires, Hôpital Cochin

1. Point sur l'enquête de prévalence sur les viroses chroniques en milieu carcéral et le projet de recherche DETENPREV

L'ARS a prévu de se réunir au sujet d'un appui vis-à-vis de l'enquête épidémiologique sur la prévalence des viroses chroniques en milieu carcéral. Ce rendez-vous a été repoussé, F. Goyet et A. Thirault reviennent vers la commission ultérieurement.

Un rendez-vous est prévu entre l'ARS et Yoann Conan vis-à-vis de son enquête ; MA Valantin rappelle le contenu de l'enquête de la commission. Au-delà de la sérologie il s'agissait d'identifier quels sont les patient.e.s nécessitant un soin particulier par rapport aux autres et pour le VIH avoir connaissance de la prise en charge ou non des patient.e.s.

L'ARS souligne le besoin d'être en lien avec les USMP, de trianguler avec eux en raison de leur charge de travail et de faire preuve de réalisme sur ce qui peut leur être demandé.

Il y a une complémentarité entre DETENPREV et l'enquête de la commission puisque le volet quantitatif/prévalence est secondaire dans DETENPREV. L'abord est plutôt celui de la prévention à l'échelle des USMP. *MA Valantin remarque qu'il y a à Fleury-Mérogis une plus forte prévalence de sérologies positives pour la syphilis que pour le VHB, VHC ou VIH et qu'il est nécessaire de s'intéresser plus largement à la santé sexuelle et à la mise sous traitement.*

MA Valantin souligne que dans l'enquête PREVACAR il y avait ces deux volets, un aspect prévention déclaratif et un volet prévalence. Seulement il n'y avait pas le VHB mais un focus VIH/VHC avec un peu de démographie (pas de PCR etc).

Il serait nécessaire pour obtenir ces données finalement de trianguler entre les responsables d'USMP, la biologie et la commission. La coopération avec la biologie n'est cependant pas toujours évidente.

P Leroy appuie que la coopération avec les laboratoires est une question de diplomatie puisqu'ils ont aujourd'hui des outils informatiques performants et sont en capacité de faire ces extractions de données. Cela s'est fait facilement sur Melun, il voit le laboratoire dans 2 semaines et aura un tableau pour 2022 ; Pour le moment il est en capacité de transmettre l'activité de dépistages pour 2021 pour les unités sanitaires de Réaux et de Melun. Il observe un effort de dépistage pour le VIH et les hépatites, il y a en effet un dépistage important de syphilis positives, il y a pratiquement aucune chlamydia ou gonorrhées de dépistées ; Le travail de Y. Conan vise à expliquer les pratiques et éventuellement comprendre ces données, cela pourra justifier la mise en place de moyens dédiés ; Il reste également la question du dépistage de la tuberculose.

Il serait nécessaire d'avoir un répertoire avec l'hôpital support/le laboratoire support pour chaque USMP afin que l'ARS puisse apporter un appui auprès des bonnes personnes. **Il est décidé de faire circuler un tableau Excel avec l'ARS dans la boucle afin d'identifier les acteurs pour chaque établissement.**

J.P Boussard soumet à la commission la possibilité soulevée au bureau du COREVIH de recruter un.e chargé.e de mission mobile au COREVIH pour la réalisation d'enquêtes dans le cadre des commissions.

Enfin le questionnaire portait sur l'année 2020, il est décidé de le décaler à l'année 2021 le temps de sa mise en œuvre.

Rappel des contours de DETENPREV (Y. Conan)

Ce projet de recherche vise à évaluer ce qui est fait en termes de prévention, RdR maladies infectieuses et santé sexuelle dans les prisons. C'est une enquête composée en 2 parties, une partie quantitative et un volet qualitatif.

Le questionnaire (version longue) envoyé aux membres de la commission ne sera pas auto-administré. Il y aura une prise de rdv avec les responsables des USMP pour des entretiens d'une trentaine de minutes. Il y a également des questions sur les volumes de prescriptions et les résultats positifs. Ces questions seront complétées par un questionnaire sur le recueil d'activité qui sera abordé une fois le questionnaire principal complété. Pour ce dernier en fonction de la préférence des USMP, celles-ci peuvent prendre contact directement avec leurs laboratoires ou, si elles le souhaitent, qu'il le fasse

directement en les tenant informées. Il y aura donc une estimation des prévalences mais cela demeure secondaire à l'étude.

Une deuxième partie sera qualitative à travers la conduite d'entretiens semi-directifs avec des professionnel.le.s de santé, des surveillant.e.s et des personnes avec une expertise de la santé en milieu carcéral. Cet aspect pourrait, si possible et autorisation, s'assortir de déplacements et d'observations au sein des USMP. Le guide d'entretien est en cours de finalisation et le questionnaire se rapproche de sa version définitive, le recueil des données va pouvoir débuter prochainement. Dans la phase actuelle du projet il bénéficierait de mises en contact dans un premier temps afin de prendre rendez-vous avec des responsables d'USMP.

Le volet quantitatif (questionnaire long) recouvre toute la France tandis que le volet qualitatif recouperait à priori une dizaine d'USMP dont une partie en IDF.

Concernant le financement du projet, Y. Conan a été recruté en tant qu'interne sur Melun. Il y a un besoin de financements par rapport aux déplacements. **Il est proposé de demander auprès du bureau du COREVIH IDF Est s'il serait possible de financer des déplacements dans le cadre du projet.**

La commission souligne la pertinence dans DETENPREV d'interroger l'administration pénitentiaire.

Il sera important pour l'ARS d'informer également la DISP de cette enquête.

2. Gestion des sorties et continuité des soins

Rappel des discussions précédentes autour de l'utilité de transmettre les données médicales des sortant.e.s de prison par Mon Espace Santé.

Mon Espace Santé est un espace en ligne ouvert à toute personne ayant un numéro de sécurité sociale (NIR), il doit être ouvert par le/la patient.e qui doit donner un accès aux praticien.ne.s de son choix. Les personnes en situation de détention sont affiliées à la CPAM de l'Oise ou du Lot qui ont la charge de la CNPE (Caisse nationale des personnes écrouées). A la sortie les personnes sont ré-affiliées selon le régime général auprès de la CPAM de leur département de résidence. Les dossiers NIR existent à vie, en cas de fermeture de droits l'espace devrait rester en théorie accessible.

A Melun il y a une interface entre le logiciel de l'hôpital et Mon Espace Santé pour les compte-rendu médicaux, les lettres de liaison et les ordonnances. P. Leroy a rencontré le Dr Racle qui précise que pour Melun et Réaux ils font un courrier de sortie papier en principe systématique à récupérer au greffe. Si l'interface est fait ce document pourrait être accessible au sein de MonEspaceSanté. Un flyer de sensibilisation à MonEspaceSanté à destination des patient.e.s circule à l'hôpital de Melun, il serait possible de repartir de ce document pour la diffusion au sein de l'USMP. Des freins sont cependant identifiés puisqu'il y a des personnes allophones et/ou illettrées et que cela nécessite un accès internet

Il existait en principe des journées de sensibilisation des CPAM en prison avant la période Covid afin de préparer la sortie. Certaines CPAM le font peut-être encore (95).

En raison de la difficulté rencontrée à entrer en contact avec la CNPE à ce sujet, l'ARS propose d'identifier un contact direct concernant Mon Espace Santé chargé du sujet au niveau régional.

Concernant l'acceptabilité de cet outil auprès des prisonniers, le Dr Bousard souligne le risque que pose l'identification des données à un USMP. Il semble néanmoins difficile d'effacer toute affiliation sans que cela rajoute une contrainte à l'utilisation de l'outil, certaines prisons n'étant même pas informatisées.

Il est remarqué qu'il sera par la suite sûrement plus intéressant de mettre en place cet outil dans des Maisons d'Arrêt où les personnes sortent du jour au lendemain. Pour le moment est maintenu le projet de mettre cela en place de façon pilote à l'USMP de Melun afin de sonder son acceptabilité à la fois du point de vue du personnel médical et de celui des patients, P. Leroy dialogue avec P. Racle à cet effet.

Malgré l'accélération de la dématérialisation survenue avec le Covid pour le moment cet outil est plutôt sous-utilisé même à Melun où c'est fonctionnel donc il ne faut pas surestimer l'impact que cela pourrait avoir. Cela nécessite d'informer les personnes et de les accompagner à l'ouverture de compte avec un accès informatique.